

BON DE SOUSCRIPTION



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
 SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
 Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
 Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
 Du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C2 LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
PS>250kVA L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Tarifs fixes

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	72 €/an/PDL
Pointe	330,00 €/MWh
HPH	250,00 €/MWh
HCH	190,00 €/MWh
HPE	130,00 €/MWh
HCE	115,00 €/MWh

	Capacités
Pointe	0,00 €/MWh
HPH	0,00 €/MWh
HCH	0,00 €/MWh
HPE	0,00 €/MWh
HCE	0,00 €/MWh

CEE	0,00 €/MWh
GO	inclus

Certificat d'Economie d'Energie
 Garantie d'Origine (Electricité verte)

Référence Acheminement Electricité
 30 001 941 014 337
 SOCIETE
 ASS SYNDICALE AUTORISEE DE

PS
 575 kVA

CAR annuelle
 381 690 kWh

Début de Fourniture

01/01/2024

Fin de Fourniture

31/12/2025

Contrat avec engagement sur cette période :
 du 1/1/2024 au 31/12/2025

- ☒ Je confirme être exempt de tout engagement auprès de son précédent fournisseur d'électricité.
 En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.		
Pointe 12 kVA	390 kWh	0%	Prix moyen Electron 125,29 €/MWh
HPH 12 kVA	2 220 kWh	1%	Capas 0,00 €/MWh
HCH 12 kVA	1 930 kWh	1%	CEE 0,00 €/MWh
HPE 575 kVA	226 640 kWh	59%	GO inclus
HCE 575 kVA	150 510 kWh	39%	Prix moyen hors turpe et taxes 125,29 €/MWh
	381 690 kWh		(seuls les tarifs par poste horaire font foi)

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCFE
 La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le **16/03/2023** Tampon + Signature du Client
 + "Bon pour Accord"

Signataire

M. DESSEMOND Aimé
 Président

Merci de fournir : KBIS + RIB + Facture récente



CONTRAT
CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
☒ Changement de Fournisseur
☐ Compteur de chantier

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Coordonnées

Raison sociale : ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAUGRES
Nom de l'entreprise :
Forme juridique :
SIRET : 29 070 182 000 018
Code NAF /APE : 3600Z

Civilité :
Nom : Fonction : Gérant
Prénom : DESSEMOND
Aimé

Adresse : ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAUGRES, MAIRIE 36 PLACE DE L'EGLISE 07340 PEAUGRES
Code postal : 0
Ville : 0
Complément d'adresse :

Téléphone Fixe :
Portable : 07 83 06 01 77
E-mail : contact@ducicalasouris.fr

Point de livraison

Adresse : COMBE DU VERNET 07340 PEAUGRES
Code postal : 0
Ville : 0

Réf. Acheminement Electricité : 30 001 941 014 337
14 chiffres indiqués sur votre facture ou votre compteur

Option tarifaire :
☒ Courte Utilis.
☐ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : 01/01/2024

Date de fin de fourniture : 31/12/2025

Relevé de compteur :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE

Puissance souscrite kVA :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
12	12	12	575	575

Part Fourniture (hors toutes taxes)					
Abonnement (€/mois)	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
6	250,00 €/MWh	190,00 €/MWh	130,00 €/MWh	*****	330,00 €/MWh

Part Capacités (€/MWh)					
Surcoût CEE	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
0	0,00 €/MWh	0,00 €/MWh	0,00 €/MWh	0,00 €/MWh	0,00 €/MWh

Tarifs HTVA applicables à compter du 01/01/2024
valables jusqu'au 31/12/2025

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes. Conformément à nos conditions générales, à cette part fourniture s'ajoutera une part distribution selon le tarif en vigueur d'ENEDIS pour la puissance souscrite.

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour mon compte, mon accès au réseau de distribution (données techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et ce, pour la durée de mon contrat).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la synthèse ENEDIS annexées au présent bulletin et les accepte sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons le coupon ci-dessous en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant le terme du délai de rétractation (14 jours).
- Nous choisissons de recevoir mes factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client et cachet de l'entreprise :

Lieu, date et signature SMART-ELECTRICITE :

Saint-Jean, le *****

SMART-ELECTRICITE
Le Tillet, 60 chemin pigo de l'arvan
73300 Fontcouverte St. Toussuire
EUR et capital 1.000 euros
SIREN 892 701 789
TVA n°FR13 847 838 653

Mandat de prélèvement SEPA - Paiement récurrent / répétitif entre le 05 et le 10 du mois

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Référence unique du mandat

Adresse du débiteur
Titulaire du compte : ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAUGRES
Adresse : ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAUGRES, MAIRIE 36 PLACE DE L'EGLISE 07340 PEAUGRES
Code Postal : 0 Ville : 0

Créancier : LLUM
22 Route du Col de Sous
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE

Identifiant Créancier SEPA : FR07ZZZ87C3F0

Désignation du compte à débiter
Nom de la banque :

Lieu, date et signature :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

BIC - Code international d'identification de votre banque

Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

ENRGIA ENERGIE CATALANE

SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789

Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr

Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Entre :

ENRGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 798.

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

Et :

ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAGRES
dont le siège social est situé
ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAGRES, MAIRIE 36 PLAC
00
immatriculée au RCS de
sous le numéro de 290701820

Ci-après désigné par l'Adhérent d'autre part.

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhérent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.

En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu pour la période du 1/1/2024 au 31/12/2025.

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de c

Les frais de résiliation anticipée sont calculés de la façon suivante :

75 €/MWh x Consommation Annuelle de Référence (MWh) x Durée restante du contrat (en année)

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'électricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)	Prix unitaire LLUM	
Abonnement Electricité	72 €/an	
Consommation Electricité (HTA > 36 kVA)	Prix électron	Prix capacités
	Heures Pleines Hiver	250,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	190,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	130,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	115,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Pointe	330,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Prix moyen	125,29 €/MWh

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et non révisables, notamment non soumis à l'indexation Arenh.

Arenh :Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'Acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhérent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par prélèvement. Dans ce cas, l'Adhérent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à

Le /.... /.... , en deux exemplaires,

Pour LLUM

David GENER

Président

Pour l'adhérent ASS SYNDICALE AUTORISEE DE PEAGRES

M...DESSEMOND Aimé

Siège social : 22 Route du Col de Sous – 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros – RCS de Perpignan 892 701 798
« LLUM » est une marque d'ENRGIA ENERGIE CATALANE